

## CONVOICATIONS

### MATCH D'OBSERVATION dans le cadre du concours du Pôle

#### **ET CONCOURS** du POLE ESPOIRS FOOTBALL

<b>Lieu de convocation</b>	<i>L'Astragale</i> (15 Rue Ernest Champeaux – 21000 Dijon)
<b>Date - Début</b>	Mercredi 29 Mars 2023 – Rendez-vous à 14h15 au Bâtiment Performance Santé
<b>Dislocation - Fin</b>	Mercredi 29 Mars 2023 à 18h00. (match à 16h00)
<b>ET</b>	
<b>Date - Début</b>	Lundi 17 Avril 2023 – Rendez-vous à 10h30 au Bâtiment Performance Santé
<b>Dislocation - Fin</b>	Mercredi 19 Avril 2023 à 16h00.

## HEBERGEMENT – RESTAURATION

L'intégralité de la restauration et de l'hébergement sont pris en charge par la ligue pour les Joueurs et l'encadrement dans le cadre du Concours du Pôle Espoirs Football.

## ENCADREMENT

<b>Responsable</b>	M. Vincent MATHEY (06.42.10.25.53) – vmathey@lbfc.fff.fr
<b>Administratif</b>	Mme. Dominique DAROSEY (03.73.63.01.66) - ddarosey@lbfc.fff.fr

## LISTE DES JOUEURS CONVOQUÉS

Voir Liste – Merci de contacter le service administratif en cas d'absence.

## DEPLACEMENTS

A la charge des familles ou des clubs.

## DOCUMENTS à FOURNIR (par mail)

- Bulletins scolaires du second trimestre de l'année scolaire en cours (2023/2024)
- Une lettre de motivation du joueur pour intégrer le Pôle Espoirs
- Avis (comportement, niveau/investissement sportif, niveau/investissement scolaire...) sur papier libre du professeur principal, du professeur d'EPS, du CPE et de l'éducateur de club.



## TENUE

Les joueurs devront obligatoirement se munir :

- de leur équipement complet (herbe & synthétique) ainsi que des vêtements adaptés aux conditions météorologiques du moment (coupe-vent, nécessaire de douche, change...)
- Nécessaire de toilette, dont serviette (douche obligatoire),
- une gourde
- une paire de claquettes.

## INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Si la personne convoquée est malade ou empêchée, elle ou à défaut son responsable légal doit, avertir, par écrit et dans les plus brefs délais, personnellement ou par l'intermédiaire de son club, Madame Dominique DAROSEY ([ddarosey@bfc.fff.fr](mailto:ddarosey@bfc.fff.fr)), qu'elle est dans l'impossibilité de se rendre à la convocation qui lui est adressée, **en fournissant obligatoirement tout justificatif attestant de cet état de fait.**

La Ligue décline sa responsabilité en cas de perte ou vol de tout objet de valeur (espèces monnayées, chèques, cartes de paiement, papiers d'identité, bijoux, téléphones, etc ...) pendant toute la durée du rassemblement.

**Vincent MATHEY,**



**Directeur du Pôle Espoirs**

**Copie :** @ clubs des joueurs – CTD PPF

@ MM. FONTENIAUD – WANIART - BRUDER – VUILLEMIN - NOGUES – IMBERT –SZMATULA – SAULIER - ALLER

@ Districts @ Présidents de Commissions Techniques Départementales @ETR

@ **Encadrement :** MATHEY – NARAYANINNAIKEN – TAIANA – LUGAND – OURVOIS – BELLEC – LEMERCIER – GUERIN

